

Titre	Réunion « Bilans de la surveillance des eaux souterraines et des cours d'eau » du 2 juillet 2009
Description	Relevé de conclusions de la réunion
Éditeur	Office national de l'eau et des milieux aquatiques.
Créateur	Direction de la connaissance et de l'information sur l'eau
Date	2009-07-22
Statut	Pour information

Présents : Janik MICHON (Onema), Stéphanie LARONDE (OIEau), Katell PETIT (OIEau), Ariane BLUM (Brgm), Laurence CHERY (Brgm), Benjamin LOPEZ (Brgm)

Diffusion complémentaire: René LALEMENT (Onema), Christian JOURDAN (Onema), Jean-Pierre PORCHER (Onema), Isabelle VIAL (Onema)

ETAT D'AVANCEMENT DES TOMES 1 (bilan des efforts de surveillance)

1. Les rédactions des 2 documents sont en cours de finalisation.
2. L'articulation des différents focus sur les paramètres est précisée :
 - les paramètres étudiés en commun ESO / CE sont : les nitrates, les pesticides, les HAP, les PCB ; les métaux sont ajoutés pour les CE ;
 - pour ce qui concerne les nitrates et les pesticides, le focus portera sur : le nombre de stations de mesure, le nombre d'analyses, les fréquences d'analyse, le nombre d'analyses quantifiés (pour CE seulement), et les commentaires associés ;
 - pour ce qui concerne les HAP, PCB et métaux, l'analyse se fera a minima sous forme de commentaire pour les ESO, et à partir des indicateurs cités ci-dessus pour les CE.
3. Plus particulièrement, sur les eaux souterraines :
 - ajout d'un encadré au début du rapport pour expliquer l'état du RCS/RCO dans ADES au moment de la préparation du rapport (et les évolutions en cours non prises en compte) ;
 - mention du contexte actuel de chargement des données ICSP.
4. Plus particulièrement, sur les cours d'eau :
 - prise en compte du rapportage de juin 2009 si validé rapidement par la DEB ;
 - prise en compte des travaux de l'agence de l'eau Loire-Bretagne sur la relation station/réseau par année s'ils ont abouti d'ici fin juillet. Sinon, avertissement sur les limites de l'étude.

ETAT D'AVANCEMENT DES TOMES 2 (bilan de l'usage des indicateurs)

5. Sur les 2 sujets, les difficultés sont semblables :
 - le libellé des indicateurs n'est pas évident à mentionner ;
 - la définition même d'un indicateur est difficile :
 - i. comment tenir compte des évolutions ?
 - ii. qu'entend chacun par « indicateur » ?
 - sur les cours d'eau, la démarche a été de prendre une entrée « formule », alors que sur les eaux souterraines, la démarche a été de partir des « finalités » : ces différentes approches nécessitent un chapeau commun dans l'introduction du tome 2 (B. Lopez et K. Petit s'échangent les définitions et proposent un texte) ;

6. Le plan et les contenus des documents doivent être légèrement modifiés :
- dans les définitions :
 - i. rajouter un paragraphe sur les valeurs seuil ;
 - ii. mentionner les concepts et définitions du SEEE.
 - dans les éléments méthodologiques : rajouter un paragraphe sur les réseaux ;
 - dans ce chapitre : positionner les éléments de définition avant l'évolution du contexte réglementaire ;
 - dans les perspectives :
 - i. pour les ESO : conserver les éléments nouveaux, sur le modèle des travaux méthodologiques en cours ;
 - ii. pour les CE : ne pas faire figurer les éléments présentés dans le rapport (inopportun par rapport aux SDAGE en cours de rédaction), mais transmettre ces éléments à l'Onema.
 - les fiches doivent être intégrées au rapport (pas en annexes).
7. Plus particulièrement, sur les eaux souterraines : la méthode de calcul doit être mentionnée dans la partie « méthode de calcul » et non « représentation ».
8. Plus particulièrement, sur les cours d'eau :
- intégrer les « indicateurs d'évolution » dans les fiches « indicateurs à un instant t » associés (passer d'environ 40 indicateurs à environ 25) ;
 - conserver précieusement la base de données abritant l'ensemble des champs de description...

LIVRABLES ET CALENDRIER

9. La charte graphique pour le rendu des documents a été précisée par l'Onema. Cette charte devra être appliquée pour le rapport final. Pour les rapports intermédiaires (tome 1, tome 2), chacun est encore libre d'utiliser ce qui lui semble le plus rapide.
10. Le calendrier est le suivant :
- Pour le tome 1 :
 - i. 15 juillet : envoi du rapport phase 1 mis à jour aux GT DCE (ESO, ESU),
 - ii. 20 août : retours des commentaires des GT DCE ESO et DCE ESU DOM,
 - iii. 1^{er} septembre : versions finales des rapports Tome 1.
 - Pour le tome 2 :
 - i. 10 août : envoi du rapport ESO phase 2 mis à jour à l'Onema,
 - ii. 30 août : retours des commentaires ESO de l'Onema,
 - iii. 7 septembre : envoi du rapport phase 2 mis à jour au GT DCE ESO,
 - iv. 4 septembre : envoi du rapport CE phase 2 mis à jour à l'Onema,
 - v. 11 septembre : retours des commentaires CE de l'Onema,
 - vi. 18 septembre : envoi du rapport CE phase 2 mis à jour au GT DCE ESU,
 - vii. 5 octobre : versions finales des rapports Tome 2.
 - Pour le rapport final (complet) :
 - i. 20 octobre : envoi des rapports ESO / CE à l'Onema,
 - ii. 27 octobre : retours des commentaires ESO / CE de l'Onema,
 - iii. 3 novembre : versions finales des rapports complets.

- Pour la plaquette « grand public » :
 - i. Fin août : proposition d'un format de plaquette (et charte associée) de type « 4 pages » par l'Onema,
 - ii. Mi octobre : validation du format et de la charte, précision du nombre de signets attendus, etc.
 - iii. Fin octobre : envoi des contenus des « 4 pages » à l'Onema,
 - iv. Début novembre : intégration des contenus et réalisation des plaquettes par l'Onema,
 - v. Mi novembre : versions finales des plaquettes.